

FRANCE – Essais de PGM autorisés

Par Eric MEUNIER

Publié le 23/05/2006

Le Ministre de l'Agriculture a autorisé, le 19 mai 2006, 17 essais en champs de PGM. Il déclare s'être basé sur l'avis favorable de la CGB sur tous les dossiers. Les résultats de la consultation du public qui s'est déroulée du 24 avril au 5 mai, n'ont pourtant pas encore été rendus publics au 23 mai. Selon le Ministère, 38 000 personnes ont participé [1]. Cependant, note-t-il, "très peu" ont répondu à la question, à savoir pour ou contre les essais et "beaucoup ont dit qu'ils ne voulaient pas d'OGM". Cependant, la question n'était pas en réalité posée très clairement, il s'agissait d'une consultation sans plus de précision. Ces essais seront effectués par Librophyt, Syngenta, Monsanto, Biogemma, Meristem et Pioneer.

[1] Métro, 23 mai 2006